

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU 11<sup>ème</sup> ADJOINT  
DE LA COMMUNE DE CHATELLERAULT

Conseil municipal du 6 avril 2017

Nombre de membres en exercice : 39

**PRESENTS (31) :** JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, E. FARHAT, F. BRAILLARD, T. BAUDIN, B. ROUSSENQUE, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, H. PREHER, N. CASSAN FAUX, Y. ERGÜL, A. BENDJILLALI, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, G. MESLEM, C. PAILLER, F. MERY, M. METAIS, Y. GANIVELLE, K. WEINLAND, G. MICHAUD, S. LANSARI-CAPRAZ, E. AUDEBERT, L BRARD.

**POUVOIRS (8) :** C. FARINEAU, mandant a pour mandataire JP. ABELIN  
J. DUMAS mandant a pour mandataire M. LAVRARD  
É. AZIHARI, mandant a pour mandataire J. MELQUIOND  
S. COTTEREAU, mandant a pour mandataire L. RABUSSIER  
M. MONTASSIER, mandant a pour mandataire P. MIS  
A. LEBORGNE, mandant a pour mandataire AF. BOURAT  
A. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK  
P. BARAUDON mandant a pour mandataire Y. GANIVELLE

Secrétaire de séance : Yasin ERGUL

Candidats :

Madame Béatrice ROUSSENQUE

Scrutin uninominal à bulletins secrets :

1<sup>er</sup> tour :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral) :	2
Reste : nombre de suffrages exprimés :	36
Majorité absolue :	19

Ont obtenu :

Madame Béatrice ROUSSENQUE 29 voix

Madame Béatrice ROUSSENQUE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée élue onzième adjointe de la commune de Châtelleraut et est immédiatement installée.

2<sup>ème</sup> tour :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	_____
A déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral) :	_____
Reste : nombre de suffrages exprimés :	_____
Majorité absolue :	_____

Ont obtenu :

M. _____	voix	_____
M. _____	voix	_____
M. _____	voix	_____

M. \_\_\_\_\_, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu onzième adjoint de la commune de Châtellerault et est immédiatement installé.

**3ème tour :**

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral) : \_\_\_\_\_

Reste : nombre de suffrages exprimés : \_\_\_\_\_

Majorité relative : \_\_\_\_\_

Ont obtenu :

M. \_\_\_\_\_ voix \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ voix \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ voix \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_, ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés, est proclamé élu onzième adjoint de la commune de Châtellerault et est immédiatement installé.

**Observations et réclamations**

---

---

---

---

---

---

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

CERTIFIE EXECUTOIRE  
par le Maire de CHATELLERAULT  
- Transmission Sous-Préfecture  
le 12/04/2017 N°  
- Publication en Mairie  
le 12/04/2017